

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'433'300.- pour les travaux de renouvellement annuel des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de Fr. 662'700.- pour la réfection des chaussées

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le Conseil communal adoptait, le 6 février 2014, le préavis PR13.37PR relatif à une "demande de crédit global pour l'année 2014, afin d'assurer le renouvellement annuel des infrastructures des énergies pour un montant de Fr. 2'250'000.-".

L'opportunité de disposer d'un montant global sur une année accroît tant l'efficacité que la flexibilité dans la planification des interventions. Elle a permis de répartir de manière plus homogène le travail des équipes sur l'année, compte tenu des absences du personnel et des contraintes de la circulation en ville. Fort de cette expérience, la Municipalité propose de reprendre la démarche pour l'année 2015 en sollicitant un crédit de Fr. 2'433'300.- pour le renouvellement 2015 des réseaux.

Associé à cette demande, un montant de Fr. 691'700.- est sollicité pour la réfection des chaussées dans les secteurs concernés par les interventions du service des énergies.

Bilan de l'opération 2014

Pour mémoire, la demande de crédit global de 2014 portait sur la route de Lausanne, la rue du Vingt-Quatre-Janvier, la rue de la Paix et la rue de Chamblon. Les trois premières sont traitées et terminées. Le chantier de la rue de Chamblon s'est ouvert à mi-août et doit s'achever au plus tard en décembre.

Le calendrier des travaux prévoyait l'entière réalisation de ces chantiers en 2014, avec la possibilité d'un dépassement partiel sur 2015. Actuellement, il apparaît que le planning élaboré avec les entreprises sera tenu et les chantiers en cours seront tous achevés avant la fin de l'année.

Financièrement, il est prématuré de dresser un bilan définitif (une rue est encore en chantier). Toutefois, les projections basées sur les devis et le coût réel des deux premiers chantiers montrent que le crédit demandé ne sera pas dépassé. Un surcoût est apparu sur le chantier de la rue du Vingt-Quatre-Janvier, en raison de difficultés techniques imprévues. Les coûts moins élevés que prévu des travaux effectués à la route de Lausanne ont permis de compenser une partie de cet excédent, et les décomptes en cours de la rue de la Paix sont favorables.

L'expérience de l'année 2014 est donc intégralement positive et encourage à poursuivre dans cette voie.

Descriptif du projet

Après concertation avec l'ensemble des services techniques, le service des énergies envisage de réaliser les chantiers suivants en 2015 :

- rue de la Petite-Thoile;
- rue des Petites-Roches;
- rue des Cerisiers - rue des Tilleuls;
- rue des Moulins 5 à 19;
- rue de Mauborget.

Il convient néanmoins de rester conscient que l'avancée de divers grands projets (route de contournement, Place d'armes, rue du Midi, etc.) est susceptible de contrarier le calendrier prévisionnel. Certains travaux seraient, le cas échéant, reportés d'une année.

Sous l'angle financier, le principe d'un investissement annuel total limité à 3.3 millions de francs pour le renouvellement des réseaux d'énergies est respecté. Rappelons néanmoins que ce montant ne concerne que le renouvellement de conduites existantes. Les extensions n'en font pas partie.

Rue de la Petite-Thoile - Eau, gaz et électricité

Achèvement des travaux commencés avec les rues de l'Indépendance et des Isles. Lors de ces précédents chantiers, les conduites proches des intersections avec la Petite-Thoile ont été remplacées sur des longueurs limitées. Il s'agit maintenant d'achever ce travail en mettant à jour les réseaux. Sur les quelques dizaines de mètres concernés, les conduites d'eau et de gaz sont en très mauvais état et connaissent de nombreuses fuites. L'éclairage public y sera également adapté aux standards modernes.

Rue des Petites-Roches - Eau, gaz et électricité

La rue des Petites-Roches nécessite également une remise à neuf de ses installations. Tant les réseaux d'eau et gaz que celui de l'électricité y sont obsolètes et sujets à fuites ou pannes fréquentes. Les travaux permettront également d'équiper la rue en fibre optique comme le prévoit le plan de développement.

L'exécution des deux rues citées ci-dessus mettra un terme à la réfection générale de ce quartier qui cumulait encore, voici quelques années, une part importante des fuites d'eau et de gaz de la ville.

Rue des Cerisiers - Rue des Tilleuls - Electricité

En 2013 et 2014, le Réseau électrique a dû intervenir en urgence à plusieurs reprises pour des pannes sur le réseau basse tension, lequel est assez ancien. Le réseau avait été dimensionné et construit pour des besoins beaucoup plus faibles que la demande actuelle. De nouveaux bâtiments se sont construits et la demande électrique générale s'est accrue de manière considérable. Il en résulte des pannes régulières dues à l'échauffement des installations surchargées. Il est nécessaire de pallier à cette défektivité.

En revanche, les réseaux d'eau et de gaz sont encore en parfait état de fonctionnement et leur durée de vie potentielle est encore longue, raison pour laquelle ils ne seront pas remplacés cette année.

Rue des Moulins 5 à 19 - Eau, gaz et électricité

Le tronçon considéré s'étend du passage piéton qui mène au parc public à l'intersection de la rue des Jordils. Les conduites d'eau, et plus encore celles de gaz, y sont dans un état catastrophique. Les appareilleurs remplacent périodiquement des tronçons de un à trois

mètres ou décident de supprimer un embranchement pour installer des prises provisoires sur un tronçon plus sain. Il est indispensable d'entreprendre une réfection intégrale de ce secteur. Les problèmes sont actuellement moins aigus sur le réseau électrique, mais celui-ci est en sursis. En cas de réalisation de la rue du Midi, les travaux prévus sur la rue des Moulins seront reportés à une date ultérieure pour éviter d'aggraver la situation du trafic routier.

Rue de Mauborget - Eau, gaz et électricité

La rue de Mauborget fait partie des rues dont le réseau de gaz est en plus mauvais état. Son statut de petite rue sans issue fait qu'elle n'est pas souvent citée, mais elle n'en est pas moins dangereuse pour autant. Les réseaux de gaz et d'eau doivent impérativement y être remplacés. Par ailleurs, le réseau électrique y connaît aussi quelques faiblesses et demande à être mis au standard actuel selon le schéma de distribution en étoile depuis une armoire de quartier. L'éclairage public y sera remis à neuf. Les travaux électriques nécessitent également un certain nombre d'interventions sur la rue du Chasseron, ce qui explique le montant relativement élevé de l'estimation des coûts pour une telle rue.

Travaux de réfection de chaussée

Devant les incertitudes existantes quant à la qualité des sols et fondations des rues yverdonnoises, le crédit mentionne un montant de réserve destiné à faire face à de mauvaises surprises à cet égard. Ce montant est calculé sur la base de 33% de la surface des rues identifiées multiplié par Fr. 250.-/m². Si les coûts de remise en état de la superstructure devaient dépasser cette part, il est prévu, dans le respect de l'enveloppe, de réduire d'autant les travaux de renouvellement pour l'année en cours.

Collecteurs EU + EC

Bien que les réseaux d'assainissement de ces rues ne soient pas tous récents, ils ne présentent pour l'instant aucun dysfonctionnement connu. Leur renouvellement n'est par ailleurs pas identifié dans les priorités fixées dans le Plan Général d'Evacuation des Eaux communal.

Néanmoins, il est projeté de réaliser, avant les travaux de remise en état des chaussées, des inspections caméra des collecteurs Eaux Usées (EU) et Eaux Claires (EC).

En cas de nécessité avérée, des tronçons de canalisation pourront faire l'objet de projets de réhabilitation par gainages. Ces éventuelles interventions feront l'objet d'un rapport spécifique. Le montant inscrit dans le plan des investissements sous "Mesures PGEE" permettra, le cas échéant, de faire face aux imprévus.

Boussole 21

S'agissant d'un simple renouvellement et modernisation d'infrastructures existantes, une évaluation ne se justifie pas. Il ne sera donc pas soumis à cette procédure.

Calendrier

Le calendrier précis des interventions n'est pas défini. Il pourra l'être lorsque toutes les activités prévues pour 2015 seront mieux connues. Comme il a déjà été précisé plus haut, la mise en œuvre d'un gros chantier tel que celui de la rue du Midi viendrait s'inscrire en priorité dans les activités et aurait pour effet de décaler plusieurs des projets proposés dans le présent rapport, en fonction des disponibilités humaines et financières.

Toutefois, une planification schématique a été préparée pour vérifier la faisabilité de l'ensemble du projet. Elle figure en annexe au présent préavis.

Coût et financement

Evaluation des coûts

Le montant total des travaux sur les infrastructures est légèrement inférieur au montant de 3.3 millions de francs inscrit au plan des investissements pour 2015.

Rue	Eau	Gaz	Electricité	EP	STE	Total
Petite-Thoile	54'900	55'700	26'500	6'500	18'400	162'000
Petites Roches	258'200	231'300	210'900	37'200	202'400	940'000
Cerisiers			326'200	37'800	163'000	527'000
Moulins 5 à 19	190'400	160'400	172'400	6'000	137'800	667'000
Mauborget	212'800	192'000	218'400	35'700	141'100	800'000
Total	716'300	639'400	954'400	123'200	662'700	3'096'000

Détail des dépenses par rue et par objet

Amortissement

Service des énergies

Les dépenses feront l'objet d'un amortissement immédiat par prélèvement aux :

Fonds de "renouvellement réseau eau" N° 928.1801	Fr. 716'300.-
Fonds de "renouvellement réseau gaz" N° 928.1801.1	Fr. 639'400.-
Fonds de "renouvellement réseau électrique" N° 928.1801.2	Fr. 954'400.-
Fonds de "renouvellement réseau éclairage public" N° 928.1801.3	Fr. 123'200.-

Service Travaux et Environnement

Les travaux de réfection des chaussées, d'un montant de Fr. 662'700.-, seront amortis sur une durée de 20 ans au plus

Charges annuelles

Service des énergies

Les charges annuelles pour le SEY ne comptent que les frais d'entretien, soit 2 % de la valeur investie. Ils s'élèvent à :

réseau eau	Fr. 14'300.-
réseau gaz	Fr. 12'746.-
réseau électrique	Fr. 19'054.-
réseau éclairage public	Fr. 2'480.-

Travaux et environnement

Les charges annuelles pour le STE se montent à Fr. 41'200.-- (arrondis), soit :

amortissements	Fr. 33'100.--
frais d'intérêts variables sur le capital investi	Fr. 8'100.--



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1: La Municipalité est autorisée à entreprendre le programme de renouvellement des réseaux des énergies ;

Article 2: Un crédit d'investissement de Fr. 2'433'300.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3: La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 4034 «Renouvellement réseaux 2015» et amortie de la manière suivante :

- fonds de "renouvellement réseau eau" N° 928.1801	Fr. 716'300.-
- fonds de "renouvellement réseau gaz" N° 928.1801.1	Fr. 639'400.-
- fonds de "renouvellement réseau électrique" N° 928.1801.2	Fr. 954'400.-
- fonds de "renouvellement réseau éclairage public" N° 928.1801.3	Fr. 123'200.-

Article 4 : La Municipalité est autorisée à entreprendre la réfection des chaussées relative aux secteurs d'intervention du service des énergies ;

Article 5 : Un crédit d'investissement de Fr. 662'700.- lui est accordé à cet effet ;

Article 6 La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 1438 «réfection chaussées SEY-2015» et amortie en 20 ans au plus.

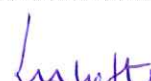
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

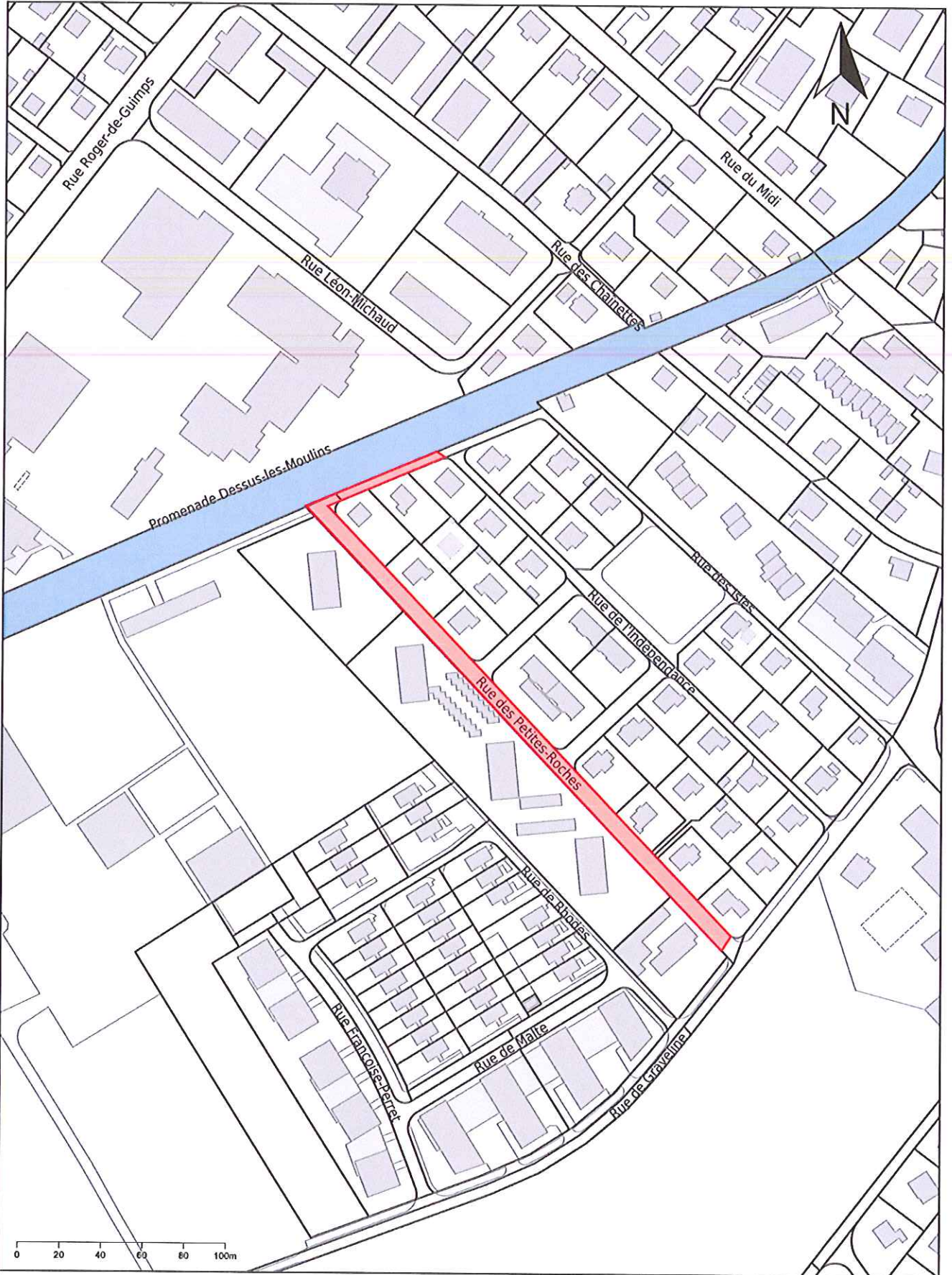
La Secrétaire



S. Lacoste

Annexes : - annexe 1 : plans schématiques des rues concernées
- annexe 2 : planning prévisionnel

Déléguée de la Municipalité : Madame Gloria Capt, municipale du dicastère des énergies



Ville d'Yverdon-les-Bains
Guichet cartographique

Petite-Thoile et Petites-Roches

Informations dépourvues de foi
publique.

Aucune garantie n'est donnée quant à
l'exactitude et la mise à jour des
données de ce plan.

Date

11.09.2014

1:2500



Ville d'Yverdon-les-Bains
Guichet cartographique

Cerisiers - Tilleuls

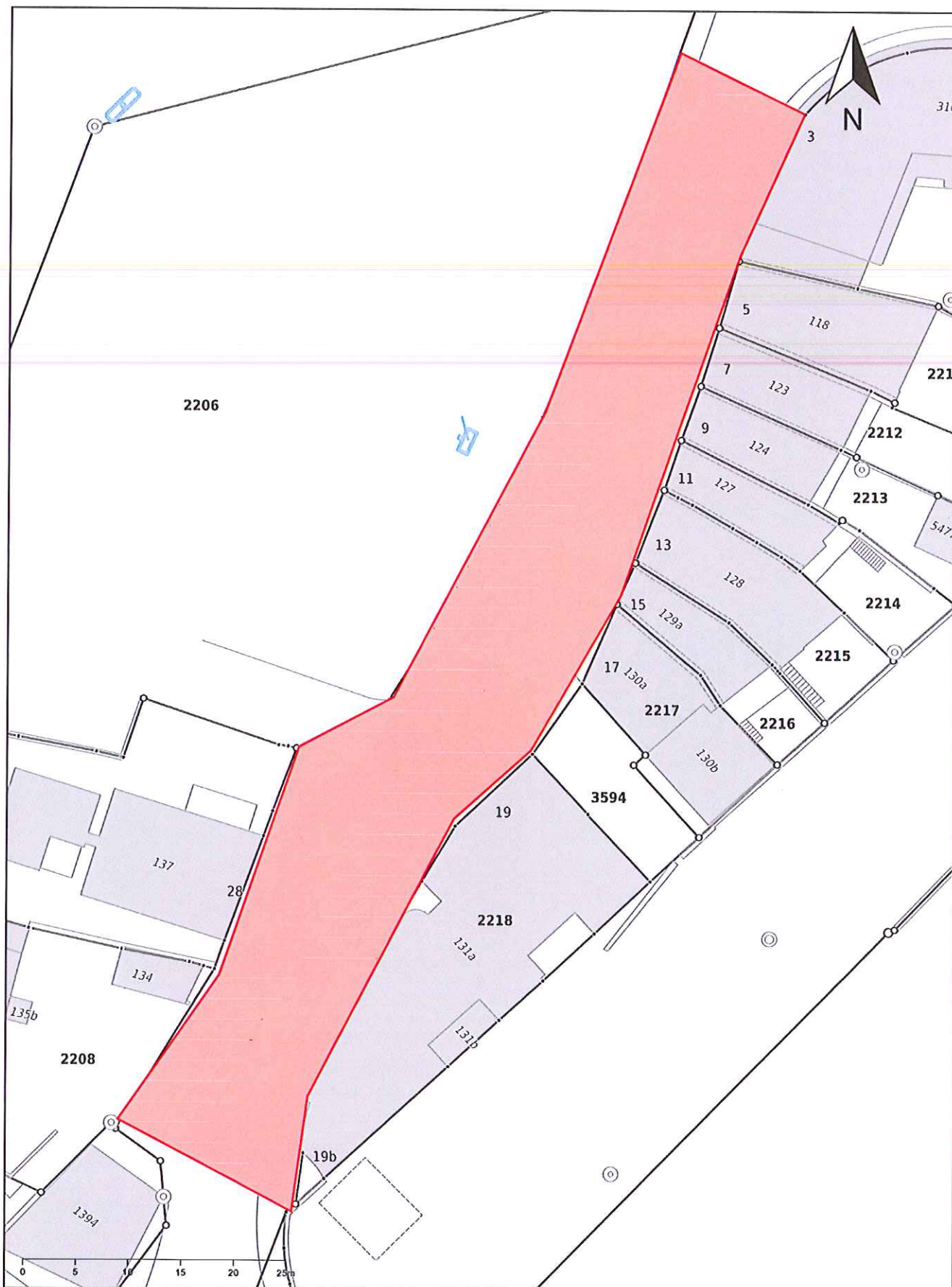
Informations dépourvues de foi
publique.

Aucune garantie n'est donnée quant à
l'exactitude et la mise à jour des
données de ce plan.

Date

11.09.2014

1:1000



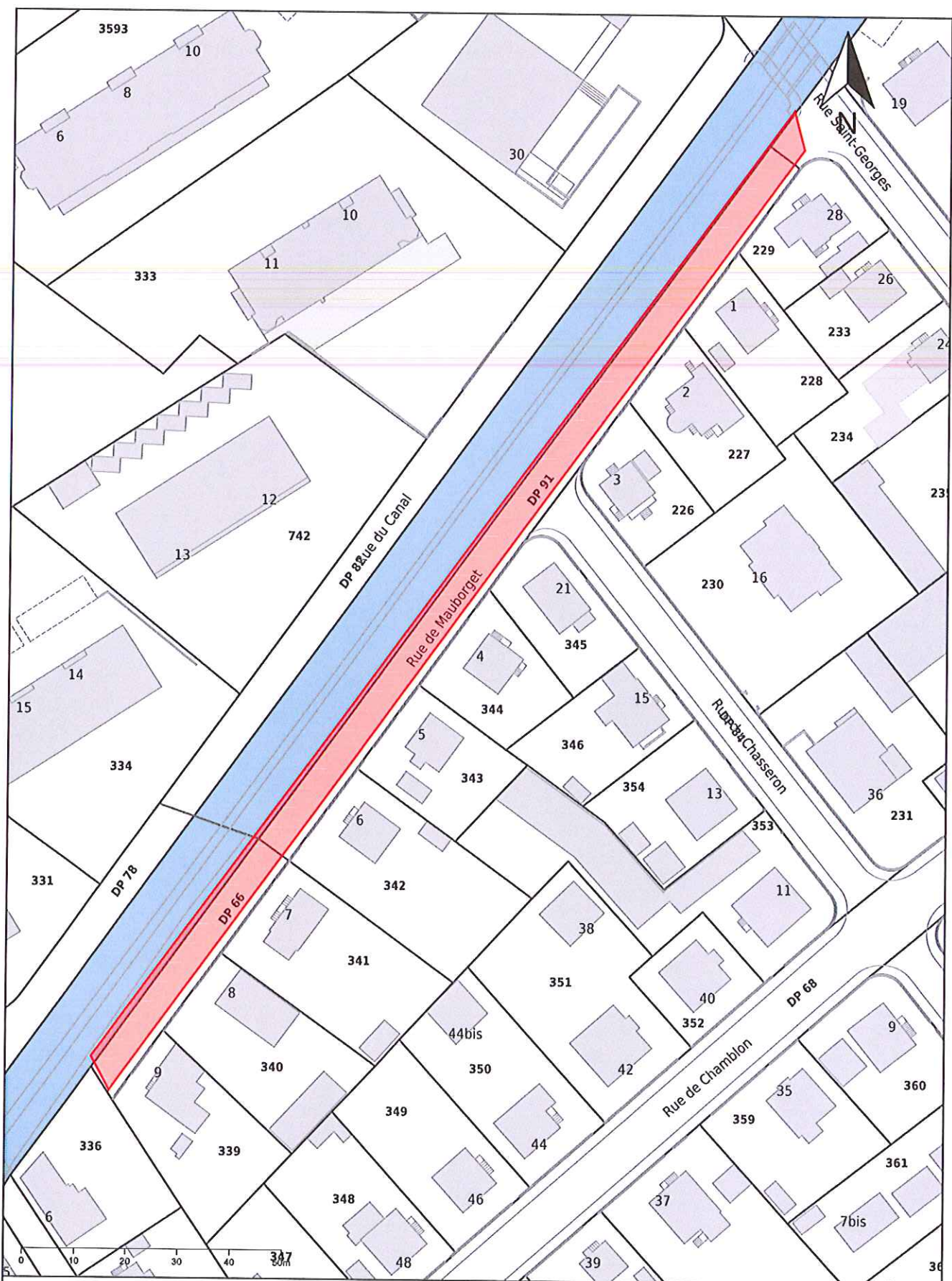
Ville d'Yverdon-les-Bains
Guichet cartographique

Moulines 5 à 19

Informations dépourvues de foi
publique.

Aucune garantie n'est donnée quant à
l'exactitude et la mise à jour des
données de ce plan.

Date	11.09.2014	1:500



Ville d'Yverdon-les-Bains Guichet cartographique	Mauborget	
Informations dépourvues de foi publique.		
Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et la mise à jour des données de ce plan.	Date	11.09.2014 1:1000

